

Zeitschrift: Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse

Herausgeber: Le messager suisse de Paris

Band: 1 (1955)

Heft: 5

Rubrik: Sport suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SPORT SUISSE

Au dernier numéro, sous cette rubrique, avait paru un compte rendu dont le titre, par suite d'une regrettable omission à la mise sous presse, avait « sauté ». La plupart des lecteurs qui nous ont suivi auront deviné qu'il s'agissait de la Fête Annuelle de l'U. S. Suisse, le 7 mai, à Vaucresson.

FOOTBALL. — Dimanche 12 juin le Championnat suisse s'est enfin terminé, et nous pouvons reproduire les tableaux définitifs du classement :

LIQUE NATIONALE A.

1) Chaux-de-Fonds	42 pts	Urania Genève	37 pts
2) Lausanne Sports	38 »	Bienne	32 »
3) Grasshoppers	33 »	Schaffhouse	32 »
4) F. C. Zurich	30 »	Nordstern	31 »
5) Young Boys	28 »	Malley	30 »
6) Servette	26 »	Young Fellows	28 »
7) Bellinzona	26 »	Winterthur	27 »
8) Chiasso	25 »	Cantonal	25 »
9) Bâle	24 »	Saint-Gall	24 »
10) Fribourg	21 »	Blue Stars	23 »
11) Lugano	20 »	Soleure	22 »
12) Granges	19 »	Berne	20 »
13) Thoune	18 »	Locarno	20 »
14) Lucerne	14 »	Yverdon	13 »

1^{re} LIGUE

1) Rapid Lugano	31 pts	3) Moutier	29 »
2) Mendrisio	28 »	4) Concordia	28 »
3) Zoug	28 »	2) Porrentruy	36 »
4) Wil	23 »	1) Montreux	31 »
		2) U. S. B. B.	30 »
		3) Sion	28 »
1) Lengnau	39 »	4) Vevey	25 »

Lucerne et Thoune descendront donc automatiquement en Ligue B, tandis que dans cette dernière, Bienne et Schaffhouse d'un côté, Berne et Locarno de l'autre, à égalité de points, auront un match à jouer pour savoir lequel montera en Ligue A. ou accompagnera Yverdon à la relégation en 1^{re} Ligue.

LES JEUX OLYMPIQUES A LAUSANNE

Le Conseil fédéral a adressé au Comité Olympique international une lettre appuyant la candidature de la ville de Lausanne pour les Jeux Olympiques d'été 1960. Le Baron Coubertin, le fondateur des Jeux, avait une préférence spéciale pour la capitale vaudoise. Il avait choisi cette ville pour la douceur de son climat, pour son lac où, déjà âgé et les cheveux tout blancs, il aimait pratiquer le canotage dès les premiers rayons du soleil.

A Lausanne, dans une villa située au milieu d'un parc frais et fleuri, siège le secrétariat du Comité Olympique international. C'est dans cette villa du Parc « Mon Repos » que fut fondé le Bureau international de Pédagogie sportive et c'est là aussi qu'est installé le Musée Olympique.

Ce Musée abrite des souvenirs émouvants. Tout d'abord les Commandements du vrai sportif tels que les avait conçus le Baron Coubertin; puis, la Chartre solennelle de la réforme pédagogique. S'y trouve également le drapeau des Jeux de Los-Angeles en 1952, qui fut offert au Musée de Lausanne par le Comité Olympique américain, ainsi que des moules, des bas-reliefs se rapportant aux jeux olympiques de l'Antiquité, découverts à Athènes. Dans une armoire vitrée, des feuilles d'olivier du temple de Zeus à Olympie et la coupe du Baron de Coubertin remise au plus méritant des athlètes engagés dans les compétitions. Dans une autre salle sont réunis en grand nombre des coupes, challenges, distinctions, diplômes, objets d'art, statues, bronzes, vases précieux qui constituaient — dans le temps — les récompenses accordées aux vainqueurs et qui sont remplacées aujourd'hui par des médailles officielles remises aux vainqueurs des Jeux.

Si le Comité international accepte la proposition de notre Conseil fédéral pour que les Jeux de 1960 se tiennent sur les deux rives du Léman, le Musée de la villa « Mon Repos », siège du C. I. O., ne manquera pas de visiteurs. Ils y trouveront réunis par le rénovateur des Jeux Olympiques, les témoignages de son idée généreuse et des principes si nobles de l'olympisme pacifique et unificateur.

GYMNASTIQUE D'HOMMES

Savez-vous qu'il existe au sein de la Colonie Suisse de Paris une Société de Gymnastique pour hommes en pleine activité?

Section des Vétérans de la Société Suisse de Gymnastique de Paris, elle comprend une trentaine de membres suivant régulièrement les leçons et dont l'âge varie de 25 à 65 ans.

Pratiquant sous contrôle médical une culture physique aux mouvements appropriés à l'âge, au tempérament et aux possibilités des adhérents elle est composée d'anciens gymnastes, d'athlètes, de footballeurs, de militaires en « congé », de chanteurs et surtout d'hommes de toutes classes, de toutes conditions, de tous « poids » qui veulent rester jeunes et qui ont besoin de toute leur énergie pour conserver dans les affaires, dans l'industrie, aux postes qu'ils occupent, une activité qui ne pardonne pas aux faibles.

Les quelques heures passées à exercer son corps, à assouplir ses muscles sont pour tous une heureuse diversion toujours en même temps qu'une indiscutable nécessité.

Participer, Messieurs, avec vos amis à ces quelques instants de détente pendant lesquels vous oublierez le tracas des affaires et qui vous conserveront souplesse et le bien le plus précieux, la santé, c'est-à-dire la joie dernière.

Sacrifiez, que dis-je, consacrez avec enthousiasme dans une ambiance extrêmement sympathique, une heure seulement par semaine à vous « décontracter » moralement et physiquement.

Il vous suffira de vouloir une fois et vous serez les plus assidus. Cinq années d'expérience nous apprennent qu'une perte d'un total impressionnant de kilos est déjà passée à l'actif de cette toujours juvénile section.

Ne redoutez pas les courbatures des premiers lendemains car elles vous prouveront que vous avez réellement besoin de ces leçons de culture physique.

Et vous, Messieurs! envoyez-nous vos maris! Envoyez ceux qui sont bien rouillés! Ils seront peut-être un peu fatigués au début, en rentrant de la leçon. Mais d'ici peu de temps, ils seront de nouveau « tout neufs »! et cela seulement est à considérer!

Les cours ont lieu tous les mardis, de 18 h. 30 à 19 h. 30, au Gymnase, 25, rue de la Bidassoa, Paris (XX^e). Métro : Martin-Nadaud.

Vous pouvez également vous renseigner auprès du soussigné : 8, rue Abel, Paris (XII^e). Téléphone : Did. 4833. BOILLAT.

ALBERT EINSTEIN, CITOYEN SUISSE ET EMPLOYÉ FÉDÉRAL

A son départ de l'Allemagne, Albert Einstein avait trouvé dans la Suisse sa deuxième patrie. Quand, plus tard, il se rendit en Amérique et y fut reconnu comme un génie universel, il n'oublia jamais le pays de liberté qui l'avait reçu dans sa jeunesse et qui lui avait conféré la nationalité honoraire. Né à Ulm, en 1879, il fréquenta ensuite l'école cantonale d'Aarau et en 1901 s'inscrivit à la Faculté de physique et mathématique de l'Ecole Polytechnique de Zürich, ville dont il devint ensuite citoyen. Après avoir été instituteur auxiliaire dans les écoles de Winthertuer, il fut nommé expert à l'Office fédéral des Brevets à Berne et vécut dans la capitale de 1902 à 1909. Ce fut dans cette ville qu'il fit publier, en 1905, les premiers résultats de cette théorie de la relativité qui devait révolutionner les plus importantes connaissances scientifiques. Du fait de cette publication et de sa valeur, la carrière universitaire du jeune savant s'initia tout de suite et avec grand éclat. Après une brève période d'enseignement privé il fut nommé professeur extra-ordinnaire et ensuite ordinaire à l'Ecole Polytechnique et enfin, au printemps de 1914 il enseigna à l'Académie scientifique prussienne de Berlin.

Son activité, comme employé fédéral, expert technique de 3^e classe, commença à Berne le 23 juin 1902 : il avait 12 collègues et faisait partie d'un bureau de 29 membres avec un salaire initial de 3.500 francs. Le 1^{er} avril 1906 il fut nommé expert de 2^e classe et ses appointements montèrent à 4.500 francs. C'est à ce moment qu'il prononça la phrase fameuse : « Qu'est-ce que je vais faire avec tout cet argent? ».

Le 15 octobre 1909 il demanda son licenciement de l'emploi fédéral pour se consacrer exclusivement à la science. Il parle toujours favorablement de l'activité qu'il avait exercée dans l'Administration fédérale, de la sévère discipline des bureaux, de ses supérieurs, de la résolution des problèmes les plus ardus furent ses qualités les plus claires et elles remplissaient d'admiration et de stupeur ses collègues de travail. Il ne fut jamais ni pédant, ni bureaucrate. Il disait que « la bureaucratie est la mort de l'individu ». E. F.

ENTREPRISE DE PEINTURE

HECTOR CELIO

200, Boulevard Voltaire, PARIS-XI^e

Tél. : ROQuette 62.20

Devis Gratuits

Travail Soigné

Royal-Sport

Spécialiste de la Raquette
et du Ski suisse

Équipement d'articles pour tous sports

12, rue des Capucines, PARIS (2^e)

Tél. : OPE 13.69

SPUNGO

l'Eponge suisse qui TIENT L'EAU

Supériorité indiscutable

Concessionnaire exclusif : Etienne MOUSSET

13 r. Francs-Bourgeois, Paris-4^e ARC. 21-50

Représentant : Ch. GIANELLA